



Institut du Christ Roi Souverain Prêtre
Ile Maurice - Diocèse de Port Louis

Semaine du
11 au 17 juin

Fête-Dieu

Le mot du Chanoine



Chers fidèles,

Je livre à votre méditation quelques mots de Mgr Schneider : « Nous devons nous réveiller et réaliser que cette petite hostie est notre Dieu, pas une simple chose. Traitons-la avec la plus grande révérence, avec le plus grand amour, avec le plus d'attention possible, parce que c'est le trésor le plus grand. Faisons-nous petits, mettons-nous à genoux : c'est une attitude tellement évidente devant notre Dieu. Les anges du Ciel se prosternent devant Dieu, comme l'indique l'Apocalypse. Les trois mages à Bethléem se sont prosternés devant l'Enfant Jésus. Les Apôtres se sont prosternés devant le Christ ressuscité. Et nous, nous pensons que nous n'avons pas besoin de nous prosterner quand nous Le recevons en communiant ? Quelle contradiction immense ! »

Chanoine B. Sigros



Dimanche 11 juin

Procession de la Fête-Dieu

Pour la beauté du culte
des fleurs sont demandées pour le reposoir,
des pétales de fleurs pour les enfants adorateurs,
et des volontaires pour l'infiorata
(RDV 8h00).

Institut du Christ Roi

Souverain Prêtre

Résidence les Aubiers

Rue de Courson, 4

Curepipe - Ile Maurice

Site Internet:

www.icrspmaurice.org

Courriel de l'apostolat:

icrsp.mauritius@gmail.com

Facebook: [ICRSP Maurice](https://www.facebook.com/ICRSPMaurice)

Instagram : [icrsp.maurice](https://www.instagram.com/icrsp.maurice)

Chaîne YouTube: [ICRSP Maurice](https://www.youtube.com/channel/UCRSPMaurice)

Clergé:

Chanoine Bertrand SIGROS

WhatsApp +230 5254 9119

chn.sigros@icrsp.org

Semaine du 11 au 17 juin

Horaires

Lundi & Vendredi :

18h à la Maison

Mardi à Jeudi :

8h30

Samedi :

9h à la Maison

Dimanche :

10h Chapelle St Joseph

Semaine du 11 au 17 juin 2023

Date	Fête / Messe célébrée	Couleur liturgique
Dimanche 11	SOLENNITÉ EXTÉRIEURE DE LA FÊTE-DIEU	Blanc
Lundi 12	S. Jean de Saint-Facond	Blanc
Mardi 13	S. Antoine de Padoue	Blanc
Mercredi 14	S. Basile le Grand	Blanc
Jeudi 15	De la Férie <i>Messe de Requiem pour M^{me} la Comtesse de Guernon*</i>	Vert Noir
Vendredi 16	FÊTE DU SACRE-COEUR	Blanc
Samedi 17	S. Grégoire Barbarigo	Blanc
Dimanche 18	SOLENNITÉ EXTÉRIEURE DU SACRE-COEUR	Blanc

*Feu la Comtesse François de Guernon, membre de la Société du Sacré-Cœur, grande amie de nos Supérieurs, s'est dévouée humblement par ses travaux de couture et sa prière durant des années au séminaire de Gricigliano. Prions pour le repos de son âme.

Pensée de la Semaine, saint Jean EUDES

« Le Sacrifice de la Messe est quelque chose de si grand, qu'il faudrait trois éternités pour l'offrir dignement : la première pour s'y préparer, la seconde pour le célébrer, la troisième pour en rendre de justes actions de grâces. »

Consignes stationnement



Merci de bien respecter les consignes
afin de ne pas gêner
la procession eucharistique

Ne pas stationner dans la cour du
Collège Saint Joseph

Ne pas stationner entre la sacristie
et le gymnase.

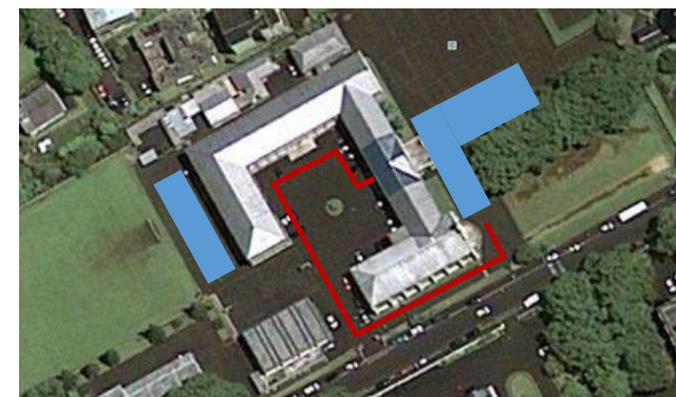
Ne pas stationner entre le chapelle
et le mur d'enceinte.



Vous êtes inviter à vous garer sur les aires
de stationnement (en bleu)
spécialement devant la façade de
l'établissement.

PRIÈRE DE RESPECTER

SCRUPULEUSEMENT CES CONSIGNES



Histoire de la Fête-Dieu

Jeudi 8 juin, l'Eglise célèbre la Fête-Dieu ou celle du Saint-Sacrement et cette fête est souvent solennisée lors du deuxième dimanche après la Pentecôte, accompagnée d'une procession du Saint-Sacrement. Cette fête date du XIIIe siècle.

La Fête-Dieu est fixée au deuxième jeudi après la Pentecôte pour une raison précise. En effet, le Jeudi Saint est le jour anniversaire de l'institution du Saint Sacrement, mais le Jeudi Saint étant dans le Triduum Pascal, c'est aussi un temps de deuil lié aux souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ et à sa mort sur la croix. L'Eglise a donc voulu fêter d'une manière spéciale et mémorable de cette institution qui apporte le Salut aux fidèles.

La Fête-Dieu est instituée le 8 septembre 1264 par le pape Urbain IV pour l'Eglise universelle. Le pape demande aux Chrétiens de célébrer cette fête dans un contexte de débat théologique où certains théologiens et évêques nient la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie. Cette controverse sur la transsubstantiation date du XIe siècle à la suite des théories d'un théologien français Bérenger de Tours. Ce dernier à la fin de sa vie est revenu sur ses idées et il a signé une profession de Foi. Il meurt en 1088 en règle avec l'Eglise. Cependant, ses idées font florès dans le nord de l'Europe, notamment en Flandres.

Un autre élément de contexte a permis l'institution de cette fête. A la suite de la réforme grégorienne, les clercs étant mieux formés, la prédication auprès des laïcs s'améliore et elle permet le développement de la piété populaire. Ainsi, les fidèles demandent de pouvoir adorer l'hostie consacrée pendant la messe. A Paris, en 1200, il est rapporté que l'hostie est élevée après la consécration pour la première fois. Il y a donc une volonté d'adorer Jésus-Christ Eucharistie pendant la messe.

L'institution de la Fête-Dieu est directement liée à **Sainte Julienne de Cornillon**, une religieuse belge. Cette dernière à 16 ans, en 1209, a plusieurs visions mystiques et le Notre-Seigneur lui demande d'œuvrer à l'institution d'une fête du Saint-Sacrement. En 1222, elle devient prieure du couvent du Mont-Cornillon, et elle demande des conseils aux autorités ecclésiastiques de la région sur les démarches pour instituer cette fête. Parmi ceux qu'elle rencontre, il y a Jacques Pantaléon, archidiacre de Liège et surtout futur Urbain IV. En 1246, l'évêque de Liège célèbre la Fête-Dieu mais celle-ci n'est liée qu'au diocèse de Liège.

En 1261, Jacques Pantaléon est élu pape. En 1263, Urbain IV est à Bolsène en Italie, un prêtre, Pierre de Prague, en pèlerinage car éprouvant des doutes sur la transsubstantiation s'arrête à Orvieto et célèbre sa messe. Pendant la consécration l'hostie devient rose/rouge et des gouttes de sang tombe sur le corporal. Il interrompt sa messe et Urbain IV vint constater le miracle. L'hostie et le corporal sont transférés à la cathédrale Sainte-Marie d'Orvieto.

En 1264, Urbain IV se rend à Orvieto pour rédiger la bulle *Transiturus de mundo* qui institue la Fête-Dieu pour toute l'Eglise. Le pape demande à **Saint Thomas d'Aquin**, qui l'accompagnait à Orvieto, de rédiger les textes de l'office liturgique.

La Fête-Dieu met cinquante ans pour se répandre dans l'Eglise. **En 1318, le pape Jean XXII ordonne que l'hostie consacrée soit portée en procession publique.** L'ostensoir apparaît à cette époque. Cette pratique est approuvée au concile de Trente qui y voit une profession publique de foi en la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie.

Par Geoffroy Sigros, M.A.

Le grand Sacre d'Angers

Les Angevins ont cependant toujours affirmé que **la première procession eucharistique du monde** avait eu lieu à Angers et bien avant le milieu du XIIIe siècle, en réparation de l'hérésie que l'archidiacre Bérenger y aurait professée dans les années 1040. C'est ainsi que fut justifiée l'extraordinaire splendeur de la cérémonie d'Angers, connue de toute la France. Les décors éphémères que chaque riverain installait sur le passage de la procession créaient une ambiance à nulle autre pareille. À l'abri des *velums* retenant les senteurs des fleurs répandues sur le sol, cette journée de liesse populaire laissait un souvenir inoubliable.

« A vrai dire, le chant grégorien, comme tous les grands chefs-d'œuvre classiques, a été fait, pour reprendre une expression d'Auguste Le Guennant, « à la mesure de l'homme », de l'homme de tous les temps comme de tous les lieux. Ni sa langue, ni sa mélodie ne sont celles d'une nation particulière ; il appartient au patrimoine de toute l'humanité. Ses racines sont assez profondes pour qu'il n'apparaisse plus, depuis longtemps, comme le produit spécifique d'une culture ou d'une sensibilité : sa pureté, sa transparence, sa discrétion, sa souplesse dans la variété des formes et des styles, lui permettent de rejeter toutes les étiquettes, de transcender toutes les catégories, et de s'adapter, sans avoir à se renier jamais, à toutes les situations pastorales. » (Dom Prou, abbé de saint Pierre de Solesmes, le chant grégorien et la sanctification des fidèles, 18 novembre 1985)

Graduel de la Messe de la Fête-Dieu

Oculi ómnium in te sperant, Dómine : et tu das illis escam in témpore opportúno. V. Aperis tu manum tuam : et imples omni ánimam benedictióne.

Les yeux de tous espèrent en vous, Seigneur, et vous leur donnez la nourriture en temps opportun. V. Vous ouvrez votre main, et vous comblez tout être vivant de votre bénédiction.

« Le jour anniversaire de l'institution du saint-Sacrement est le Jeudi-Saint ; mais, comme ce jour, l'Eglise est absorbée par la Passion toute proche de son Sauveur, elle ne peut lui donner toute la solennité désirable. » (Missel quotidien complet, page 803)

Célébrée depuis le XIIIe siècle à l'initiative de sainte Julienne du Mont-Cornillon, moniale cistercienne, cette solennité se solennise le jeudi qui suit la fête de la Sainte Trinité. « Sans la divine Eucharistie, il n'y aurait point de bonheur en ce monde, la vie ne serait pas supportable. » (Saint curé d'Ars)

Saint Thomas d'Aquin est l'auteur de l'office du Très Saint Sacrement, véritable chef d'œuvre de doctrine théologique, d'amour, de goût littéraire. Par humble attachement à la tradition liturgique, il a employé en partie des antiennes, lectures et répons déjà en usage dans quelques Eglises particulières. Pour les chants du propre de la messe, l'introït et le graduel étaient des pièces déjà existantes, l'alléluia, l'offertoire et la communion sont des nouvelles compositions.

Le texte de ce graduel reprend les versets 15 et 16 du psaume 144, hymne à la bonté de Dieu. « Les anciens docteurs juifs avaient ce cantique en haute estime : 'Quiconque le récitera trois fois par jour, disaient-ils, peut être certain qu'il est fils du siècle futur,' c'est-à-dire qu'il sera sauvé. » (Psautier latin-français du bréviaire monastique n°370, page 532) Déjà au Ve siècle, saint Jean Chrysostome appliquait ces versets à l'Eucharistie « parce qu'ils contiennent des paroles que les initiés entendent du banquet eucharistique. » Lorsque l'Aquinate composa l'office du Saint Sacrement, il reprit comme graduel, celui du XXe dimanche après la Pentecôte, sans rien lui changer.

La pièce commence avec une certaine gravité *Oculi ómnium*. Puis, le regard tourné vers Dieu, l'espérance de l'Eglise naît, la mélodie s'élève avec admiration et exaltation jusqu'à *Dómine*. Le même élan reprend au début de la deuxième phrase. Puis, progressivement, le recueillement, l'intériorité s'installent. L'âme est reconnaissante de tous les bienfaits reçus. « Le Saint Sacrement, c'est Dieu caché sous un voile mystérieux et miraculeux » (Père Faber)

Au début du verset, l'Eglise fixe son regard sur les mains ouvertes du Seigneur *Aperis*. Quel magnifique motif mélodique ! L'Eglise chante sa gratitude et sa confiance dans la paix. *Manum* reprend le même motif que *Dómine*. La seconde phrase plus ample, plus souple traduit la plénitude de l'âme dans une atmosphère de bonheur grave, profond.

« Nous le savons, c'est par l'Eucharistie que Jésus et l'Esprit-Saint construisent l'Eglise. L'Eucharistie est le canal, le fleuve : toute grâce qui descend sur les âmes par les divers sacrements ou par les contacts de la foi et de l'amour avec Dieu, nous vient de l'Eucharistie. » (Père Marie-Eugène de l'Enfant-Jésus, Jésus, contemplation du mystère Pascal, p. 17)

*Par Claude Pateau,
Directeur de l'Académie Internationale de Musique Sacrée
sous le patronage du Conseil Pontifical de la Culture*

Introït

Il les a nourris de la fleur du froment, alléluia ; il les a rassasiés du miel du rocher, alléluia, alléluia, alléluia. Ps. 80 Tressaillez de joie en Dieu, notre secours : acclamez le Dieu de Jacob. V̄. Gloire...

Collecte

Dieu qui, sous un sacrement admirable, nous avez laissé le mémorial de votre passion : accordez-nous, nous vous en prions, de tellement vénérer les mystères sacrés de votre Corps et de votre Sang, que nous ressentions sans cesse en nous le fruit de votre rédemption. Vous...

Pas d'Oraison Pro Papa.

Épître I Co XI, 23-29

Mes frères, pour moi, en effet, j'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai aussi transmis, savoir, que le Seigneur Jésus, dans la nuit où il fut livré, prit du pain, et après avoir rendu grâces, le rompit et dit : « Prenez et mangez ; ceci est mon corps, qui sera livré pour vous ; faites ceci en mémoire de moi. » De même, après avoir soupé, il prit le calice et dit : « Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang ; faites ceci, toutes les fois que vous en boirez, en mémoire de moi. » Car toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne. C'est pourquoi quiconque mangera de ce pain ou boira le calice du Seigneur indignement, sera coupable envers le corps et le sang du Seigneur. Que chacun donc s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange de ce pain et boive de ce calice ; car celui qui mange et boit indignement, sans discerner le corps du Seigneur, mange et boit son propre jugement.

Graduel

Les yeux de tous espèrent en vous, Seigneur, et vous leur donnez la nourriture en temps opportun. V̄. Vous ouvrez votre main, et vous comblez tout être vivant de votre bénédiction.

Alléluia

Alléluia, alléluia. V̄. Ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment une boisson : celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi et moi en lui. Alléluia.

Séquence

Loue, Sion, ton Sauveur, loue ton chef et ton pasteur, par des hymnes et des cantiques.

Autant que tu le peux, ose le chanter, car il dépasse toute louange, et tu ne suffis pas à le louer.

Vous qui savez et pouvez tout, qui nourrissez ici-bas les mortels que nous sommes : faites là-haut de nous vos com-

mensaux, les cohéritiers et les compagnons des saints citoyens du ciel. Ainsi soit-il. Alléluia.

Evangile Jn VI, 52-59

En ce temps-là, Jésus dit aux Juifs : « Ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment une boisson. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi et moi en lui. Comme le Père vivant m'a envoyé, moi aussi je vis par le Père ; et celui qui me mange vivra lui aussi par moi. C'est là le pain descendu du ciel. Il n'en est pas de lui comme de la manne, que vos pères ont mangée, et ils sont morts : celui qui mange ce pain vivra éternellement. »

Offertoire

Les prêtres du Seigneur offrent à Dieu l'encens et les pains ; c'est pourquoi ils seront saints pour leur Dieu et ne souilleront pas son nom, alléluia.

Secrète

Nous vous en prions, Seigneur, daignez accorder à votre Église les dons de l'unité et de la paix, mystiquement signifiés par l'offrande de ces présents. Par...

Préface du Saint Sacrement

Il est vraiment juste et nécessaire, c'est notre devoir et notre salut de vous rendre grâces toujours et partout, Seigneur, Père saint, Dieu éternel et tout-puissant, par le Christ notre Seigneur, pontife éternel et véritable, seul prêtre exempt de la tache du péché. Instituant à la dernière Cène le rite du sacrifice qui ne finira pas, il s'offrit le premier à vous en victime, et le premier enseigna cette offrande. Quand nous mangeons sa chair immolée pour nous, nous sommes fortifiés, et quand nous buvons son sang répandu pour nous, nous sommes purifiés. C'est pourquoi, avec les Anges et les Archanges, avec les Trônes et les Dominations, avec toute la milice de l'armée céleste, nous chantons l'hymne de votre gloire, disant sans cesse...

Communion

Toutes les fois que vous mangerez ce pain et boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne. C'est pourquoi quiconque mangera le pain ou boira la coupe du Seigneur indignement sera coupable du Corps et du Sang du Seigneur, alléluia.

Postcommunion

Faites, nous vous en prions, Seigneur, que nous soyons comblés de l'éternelle jouissance de votre divinité, jouissance que préfigure dans le temps la réception de votre Corps et de votre Sang précieux. Vous qui...